



M. Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 Rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Paris, le 20 novembre 2020

Monsieur le Président,

Le 17 novembre, à l'issue d'une réunion avec les acteurs du sport français, vous présentiez de nouvelles mesures de soutien tournées vers l'activité sportive, ouvrant la voie à une reprise de la pratique en club pour les mineurs au mois de décembre, après sa suspension dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire, tout en liant cette reprise à l'évolution de l'épidémie dans notre pays.

Si nous saluons cet assouplissement de bon sens, indispensable, nous regrettons qu'il n'ait à ce stade pas été envisagé de l'étendre aux enseignements artistiques auxquels, comme de très nombreux Français, nous sommes particulièrement attachés. Les modalités d'enseignement et leur stricte adaptation aux gestes barrières doivent permettre une reprise pour les mineurs selon un calendrier identique à celui des activités sportives. Un décalage ne serait, à très juste titre, pas compris.

Nos écoles de musique et leurs professeurs vivent une situation préoccupante depuis de longs mois qui s'est encore accentuée avec le second confinement dans lequel la France est entrée le 30 octobre dernier. Face au manque de visibilité dont elles souffrent, nous tenons à appeler votre attention sur la croissance des multiples difficultés pratiques et financières rencontrées par ces structures, dont l'activité est aujourd'hui limitée au temps scolaire.

La culture doit vivre. Elle doit même prendre toute sa place pour nous permettre de surmonter une crise sanitaire qui érige des barrières entre chacun, nous éloignant les uns des autres.

Nous formulons ici le souhait que l'Etat puisse engager très rapidement un effort coordonné avec les acteurs des enseignements artistiques afin de permettre leur retour selon un calendrier identique à celui qu'il a été possible de dessiner en matière sportive. Au-delà même de ces enseignements, un mouvement fort de confiance mérite d'être engagé à l'égard de tous les champs de l'éducation populaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Raphaël SCHELLENBERGER, Député du Haut-Rhin
Edith AUDIBERT, Députée du Var
Valérie BAZIN-MALGRAS, Députée de l'Aube
Valérie BEAUVAIS, Députée de la Marne
Jean-Yves BONY, Député du Cantal
Jean-Luc BOURGEAUX, Député d'Ille-et-Vilaine
Jacques CATTIN, Député du Haut-Rhin
Gérard CHERPION, Député des Vosges
Fabien DI FILIPPO, Député de la Moselle
Pierre-Henri DUMONT, Député du Pas-de-Calais
Annie GENEVAR, Députée du Doubs
Yves HEMEDINGER, Député du Haut-Rhin
Patrick HETZEL, Député du Bas-Rhin

Mansour KAMARDINE, Député de Mayotte
Constance LE GRIP, Députée des Hauts-de-Seine
Gérard MENUUEL, Député de l'Aube
Eric PAUGET, Député des Alpes-Maritimes
Bernard PERRUT, Député du Rhône
Julien RAVIER, Député des Bouches-du-Rhône
Frédéric REISS, Député du Bas-Rhin
Jean-Luc REITZER, Député du Haut-Rhin
Martial SADDIER, Député de Haute-Savoie
Jean-Marie SERMIER, Député du Jura
Michel VIALAY, Député des Yvelines
Jean-Pierre VIGIER, Député de Haute-Loire
Stéphane VIRY, Député des Vosges